

AVRIL 2013



100^{ÈME} ANNÉE

N° d'agrément P 801338

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1/3392

Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

4 Millions 7

PÉRIODIQUE MENSUEL D'ÉTUDES ET D' ACTIONS DE LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES, ATTACHÉ À LA DIFFUSION DE LA CULTURE FRANÇAISE ET À LA PROMOTION DE LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Une souris verte qui courait dans l'herbe... » chantent nos petits. En ce printemps qui démarre enfin, lentement, comme s'il se préparait à une épreuve de fond, j'aimerais peindre en vert la souris de mon ordinateur, en rose les touches du clavier et écrire sur fond d'écran azur inondé d'or que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes : un véritable État Wallonie-Bruxelles s'apprête à éclore ; les bourgmestres de la périphérie sont enfin nommés, les communes à facilités ayant rejoint le giron de la Région de Bruxelles ; les entreprises rouvrent et les hauts-fourneaux rougeoient faisant fondre comme neige au soleil les chiffres du chômage.

Les couleurs de l'actualité sont moins idylliques : la crise économique continue à frapper tandis qu'éclate le scandale des nantis qui soustraient leurs revenus à l'impôt. Le grand tapage médiatique autour d'un ministre français ne fait sans doute émerger que la partie visible d'un gigantesque iceberg.

Il s'agit de dépasser le populiste et indigne « tous pourris ». L'évènement invite néanmoins à mesurer l'abîme qui sépare trop souvent personnages politiques et grands de la finance de ceux « d'en bas », « les perdants du meilleur des mondes »⁽¹⁾ comme l'écrit le journaliste allemand Günter Wallraff, bien connu pour ses enquêtes « infiltrées » dans le monde du travail. Le familier des paradis fiscaux, que peut-il savoir de l'enfer du travail à bas coût : l'instabilité, la crainte du licenciement, les humiliations et les accidents de travail, la fatigue, la peur du lendemain ? L'aisance barde le cœur d'indifférence.

Sans doute nul ne paye ses impôts de gaieté de cœur ; chacun veille, dans les limites de la légalité, à alléger sa facture et souhaite une meilleure utilisation de ses deniers. Cela doit-il faire oublier l'indispensable solidarité et la nécessité de pourvoir aux équipements publics ? Il est paradoxal de critiquer la fiscalité confortablement installé sur le banc d'un parc public ou en empruntant une autoroute. La notion de bien commun, de chose publique devrait éclairer tout apprentissage dès le plus jeune âge, non pas comme une matière scolaire, mais à la manière d'une toile de fond où s'inscrit toute connaissance et toute morale. L'égoïsme inhérent à la nature humaine peut être surmonté : « *Je me révolte, donc nous sommes* », écrivait Camus.

Dans le combat pour la langue et de la culture françaises, « *nous sommes* ». En Wallonie, à Bruxelles, en Flandre, en France, et au Québec, les militants sont légion, qu'ils agissent dans le domaine politique, dans celui de la culture. Tous rappellent que lutter pour le français, c'est lutter pour la diversité des langues, pour un monde de liberté et de vérité. Dans nos colonnes, nous donnons

Bravo, bravissimo au conseil communal d'Ans qui a voté la motion déposée par le conseiller René Courtois sur la défense de la langue française. Celle-ci, rédigée à l'initiative de l'association d'Outre-Quévrain «Avenir de la langue française» vise à la promouvoir dans les différentes communications et avis ainsi que de favoriser le mouvement associatif qui s'engage à mettre en oeuvre l'usage prioritaire de cette même langue. Très intelligemment, l'auteur de la proposition veille à ne pas nuire à l'utilisation de la langue wallonne.

Le Wallon vigilant

LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2013

Célébration du centenaire de la Ligue wallonne de la Région de Bruxelles

À partir de 10 heures

Accueil au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Séance académique
Réception

À 13 heures

Déjeuner du centenaire au restaurant De l'hôtel County House Square des héros à Uccle (transport en car assuré)

avec la participation du Triolet de Bruxelles

fréquemment des nouvelles de ces associations. Nous ne pouvons être exhaustifs : que les oubliés veuillent bien nous excuser.

Marie-Claire DALOZE-WILLIQUET
12 avril 2013

⁽¹⁾ Günter WALLRAFF, *Parmi les perdants du meilleur des mondes*, La Découverte/Poche, 2012.

LES LANGUES À BRUXELLES, MAIS QUE SE PASSE-T-IL DONC ?

La nouvelle étude de la VUB sur l'usage des langues à Bruxelles nous révèle des chiffres que l'on pouvait craindre. En gros : un recul du français, du néerlandais mais aussi, plus étonnamment de l'anglais. Par contre la langue arabe effectue un solide bon en avant et il en va de même, mais dans une moindre mesure, pour la langue turque. Si la lecture de tels chiffres peut se révéler désagréable, l'analyse de ceux-ci par certains milieux flamands est néanmoins consternante. Examinons d'abord les résultats de l'enquête.

De 2000 à 2012, la maîtrise du français à Bruxelles est passée de 95, 5 % à 88, 5 %, soit une perte de 7 % par rapport à l'ensemble de la population bruxelloise. Le néerlandais recule quant à lui de 33, 3 % à 23, 1 %, soit une chute de 10, 2 % et l'anglais, qui en 2000 était au coude à coude avec le flamand, se tasse à 29, 7 %. L'arabe, sur la même période, progresse de 10, 1 à 17, 9 %. Le turc, plus marginal, de 3, 3 % à 4, 5 %. Le nombre de langues parlées passe quant à lui de 72 à 104. Il est entendu que certains bilingues et multilingues peuvent être comptabilisés pour plusieurs langues.

L'hebdomadaire «Brussel, deze week», la Pravda des Flamands de Bruxelles, révèle ces chiffres sous le titre - que le lecteur de «4 millions 7» se tienne bien - «*Bruxelles, plus que jamais une tour de Babel, recul du français de dix pour cent*» ! Par rapport à la masse des locuteurs francophones, le recul n'est pas de 10 % mais de 9, 2 %. Celui du néerlandais par rapport à l'ensemble des locuteurs de la langue de Vondel est, en revanche, trois fois plus important ! C'est ce dernier constat qu'il aurait fallu choisir comme titre de l'article de l'hebdomadaire précité. Son lectorat peut, en effet, s'interroger sur l'avenir incertain de cette langue à Bruxelles.

Le ressac de la connaissance du français est certes regrettable et comme on l'a vu, la casse est limitée. Le français reste, et que cela plaise ou non aux rédacteurs de «Brussel, deze week», la langue véhiculaire à Bruxelles. L'anglais n'est pas en passe d'y devenir la lingua franca.

On ne peut donner tort à Pascal Smet, le ministre de l'éducation de la Communauté flamande, lorsqu'à la lecture des chiffres précités, il souligne la nécessité d'un parcours d'intégration à destination des populations immigrées. Son commentaire relève même de la plus simple des lapalissades tant ce type de parcours va de soi. Tout à fait surréaliste est, en revanche, son idée d'imposer l'anglais comme troisième langue officielle en vue de faire face à la diversification linguistique dans la capitale. Oublie-t-il que la langue de Shakespeare est elle-même confrontée à un recul sensible ?

Cette étude dont il n'est pas utile de remettre en cause le sérieux scientifique ne fait que confirmer une tendance qui n'est ni limitée à Bruxelles ni aux autres métropoles européennes. Cette évolution est, en effet, générale et peut même, dans une moindre mesure, être constatée jusque dans les campagnes. La mondialisation a pour corollaire des déplacements de population de plus en plus marqués. L'aide apportée par les pays riches aux pays en voie de développement restant trop limitée, les premiers gardent de l'Europe une image de véritable Eldorado pour des populations dont l'avenir reste purement et simplement bouché.

Un second constat porte sur l'absence de plus en plus évidente de conserver le néerlandais, de moins en moins parlé, comme langue officielle pour les administrations locales. Sa connaissance continue à faire obstacle à la mise à l'emploi et l'intégration sociale de nombreux jeunes. Imposer l'étude du néerlandais à des élèves issus des quatre coins de la planète a-t-il encore du sens ? Apprendre, en plus du français, l'arabe à des jeunes originaires des pays du Maghreb leur permettrait de se réinstaller plus facilement dans leur pays d'origine. De plus, ils pourraient aussi servir de relais pour l'approfondissement des relations économiques avec toute l'Afrique du nord. Va-t-on attendre d'y être détrônés par les Chinois ?

Une troisième observation vise les différentes politiques d'intégration menées par les différents pouvoirs publics. De deux

choses l'une, soit les moyens que l'on y consacre sont insuffisants, soit ces derniers doivent être utilisés autrement et produire davantage de résultats concrets. Les résultats du sondage sont suffisamment éloquents à cet égard. Dans certains cas, il faudrait peut-être même se montrer plus coercitif. Il appartient, en effet, aux pouvoirs publics de veiller à ce que l'ensemble des habitants, sans exception aucune, deviennent des citoyens à part entière. La connaissance de la langue majoritaire est, à cet égard, une première étape.

Les résultats de l'étude de la VUB doivent aussi éclairer ceux du dernier sondage réalisé par Le Soir et la RTBF sur l'après-Belgique. Si une forte majorité des Wallons n'envisagent pas leur destin en dehors d'une union avec Bruxelles, seul un tiers des habitants de la capitale imagine le même scénario. La première réflexion venant à l'esprit de tout observateur patenté est la suivante : les Bruxellois seraient-ils décidément des veaux ? Rejeter les Wallons alors que l'on sait où va cet État relève de l'inconscience et de l'irresponsabilité.

L'étude de la VUB nous permet de mieux comprendre ce phénomène. Nombreux sont, en effet, les Bruxellois dont l'horizon est limité à quelques communes bruxelloises et à une partie du pays d'origine. S'ils sont excusables car rien d'autre ne leur a jamais été offert, un parcours d'intégration devrait cependant leur ouvrir les yeux. Il appartient également aux acteurs tant de l'éducation que de la culture d'oeuvrer en la matière. Des excursions scolaires mieux choisies, des cours d'histoire et de géographie autrement donnés qu'il y a un demi-siècle pourraient contribuer à mieux ancrer une jeunesse dans un futur dans lequel ils ne devront pas subir le cours des choses mais se montrer des acteurs efficaces.

Bruxelles n'est pas la tour de Babel décrite par le média flamand précité. Une réorientation de certaines politiques doit être décidée. Il n'est pas trop tard mais il est temps. L'indécision aura pour effet qu'il ne sera plus possible de rattraper le temps perdu.

Jean-Luc ROBERT

NOTRE PROJET EST CLAIR

Évidemment, chacun voit midi à sa porte. Prenant acte des résultats du sondage publié dans *Le Soir* du 23 mars 2013, on peut en tirer d'autres informations et surtout des conclusions politiques différentes.

Le sondage

1. La première question posée : « en cas de scission de la Belgique, pensez-vous que Bruxelles doit unir son destin à la Wallonie, à la Flandre, ou être une région indépendante », ne porte pas sur une septième réforme de l'État ou le confédéralisme, mais sur l'hypothèse de la disparition de l'État belge. La perspective de la « cogestion » n'est donc plus de mise, à moins d'imaginer un protectorat exercé par deux États indépendants sur un troisième, ce qui, exception faite de la principauté d'Andorre, serait une anomalie unique dans le droit international contemporain.

2. 44 % des Flamands pensent que Bruxelles doit unir son destin à la Flandre, ce qui montre qu'une majorité commence à comprendre (et à accepter ?) qu'une Flandre indépendante devra faire son deuil de Bruxelles ; 14 % voient même cette dernière rejoindre la Wallonie.

3. Les Bruxellois qui n'optent pas pour l'indépendance sont quatre fois plus nombreux à souhaiter s'unir à la Wallonie (26 %) qu'à la Flandre (6 %).

4. 61 % des Wallons contre 44 % des Flamands souhaitent s'unir à Bruxelles. « Indécrottable nostalgie de la Belgique de papa » ou plutôt simple bon sens : pourquoi abandonner une métropole qui doit tant au travail et aux talents des Wallons et à laquelle ils sont unis par tant de liens politiques, culturels et économiques ? Pour mémoire, même au sein du mouvement wallon, les indépendantistes ont toujours été minoritaires (moins de 15 % au Congrès national wallon d'octobre 1945). Lorsque, dans des enquêtes similaires auprès des Wallons, elle est mise en concurrence avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la réunion à la France, l'indépendance recueille à peine 10 % des préférences.

5. À la deuxième question : « la Belgique a-t-elle encore un avenir ? », la proportion des Wallons et des Bruxellois qui répondent par l'affirmative diminue : respectivement 69 % et 70 % en 2013 contre 74 % et 79 % en 2011.

La leçon à tirer

1. Le projet de Fédération Wallonie-Bruxelles, tel qu'il est exprimé par Rudy Demotte et Charles Picqué, ne séduit pas les Bruxellois parce que c'est un ectoplasme politique : sans forme ni territoire, il sert tantôt de simple posture de résistance à la Flandre pour faire diversion aux capitulations politiques francophones, tantôt d'os à ronger pour certains régionalistes wallons, dans l'espoir qu'ils y voient un substitut commode à la Communauté française parce qu'il n'engage à rien ! À la limite, pour Demotte, la Fédération Wallonie-Bruxelles ne serait pas exclusive d'une Fédération Flandre-Bruxelles ; Picqué (*Le Soir*, 23 mars 2013) ne dit guère autre chose : « l'autonomie n'empêche pas que l'on puisse créer une union avec la Wallonie pour mettre en commun des moyens, poursuivre des objectifs définis de commun accord... l'identité bruxelloise n'exclut pas les partenariats... une Région ouverte à la collaboration avec ses voisins... » Bref, ce qui manque là-dedans, c'est la colonne vertébrale que donne un État, sans lequel aucune action collective durable et efficace ne peut être menée, sans lequel non plus il n'est de véritable protection et sécurité pour les citoyens. C'est d'ailleurs ici qu'un Gendebien marque un point, quand il considère que la réunion à la France régènerait les Wallons et les Bruxellois en leur donnant ce qui leur fait tellement défaut, le sens de l'État et d'un intérêt général qui transcende les intérêts catégoriels et locaux.

Du reste, quand nous redescendons de la sphère de la spéculation politique pour rejoindre la dure réalité du terrain, que constatons-nous ? Les protagonistes francophones de la sixième réforme de l'État n'ont pas anticipé le transfert de compétences et ne savent pas très bien comment en organiser la répartition entre la Communauté/Fédération et les Régions ; ils continuent à égarer les citoyens, comme

depuis vingt ans, dans un imbroglio de personnalisable et de territorial, de financements croisés et d'accords de coopération, de compétences tantôt attribuées à la Communauté mais dont l'exercice est délégué à la Région wallonne et à la Commission communautaire française, tantôt remises en commun entre la Communauté et la Région avec ou sans, selon le cas, participation de la Région bruxelloise ou de la Cocof...

2. Tout autre que cette Fédération confuse et insipide est *l'État fédéral Wallonie-Bruxelles*, défendu par Olivier Maingain dans son *Projet de Manifeste des F.D.F.* (7 janvier 2013), pour qui « la Fédération W.-B. doit s'affirmer comme un État ». Le préalable, c'est de dire que Bruxelles n'est pas « le lieu de rencontre de deux communautés », mais une Région francophone à 90 % où les institutions de la Flandre n'ont pas leur place (ce qui n'exclut évidemment pas d'accorder des droits aux Flamands qui y habitent), et donc, comme nous l'avons écrit dès septembre 2011, de « trancher le nœud gordien du fédéralisme belge ».

En outre, contrairement à la Communauté rebaptisée Fédération, cet État dispose d'une capacité fiscale propre, puisqu'il a un territoire ; il peut enfin, comme l'envisage Maingain, réaliser en son sein une répartition rationnelle des compétences, gérer de manière cohérente des matières transversales et stratégiques (finances, fonction publique, relations internationales, recherche scientifique, formation professionnelle/emploi) et, à terme, exercer les fonctions d'autorité et de solidarité caractéristiques d'un État moderne, s'il apparaît inacceptable pour la Flandre et incompatible avec la survie de l'État belge.

L'avenir de Bruxelles

Un sondage n'est comparable ni à une élection, ni à un référendum : le premier saisit une impression qui flotte ; les seconds cristallisent le résultat d'une délibération informée par un débat public qui confronte des projets portés par des acteurs politiques et sociaux divers. Or, l'indépendance de Bruxelles n'est soutenue que par moins de 2 % des électeurs bruxellois, ceux du petit parti Pro Bruxsel. Aucun responsable

POLITIQUE

politique francophone de quelque envergure ne s'est aventuré dans cette direction. Tous, au contraire, protestent de leur attachement à notre commune culture française et à la solidarité avec la Wallonie.

Les motivations des partisans de l'indépendance – ou de l'autonomie radicale tant vis-à-vis de la Wallonie que de la Flandre – sont sans doute diverses : les uns sont des nostalgiques dépités qui se considèrent somme les derniers vrais Belges et veulent continuer tout seuls (la véritable Belgique résiduelle, en définitive) ; les autres chevauchent des chimères contradictoires comme le district européen ou la ville-État, voire une principauté-casino ou un paradis fiscal (rêve dont l'actualité récente confirme l'absurdité) ; enfin « le nouveau mouvement bruxellois » (Manifesto, Aula magna, États généraux de Bruxelles, dont Pro Bruxsel

est la chétive émanation politique), doté de puissants relais dans certains médias et milieux d'affaires, prône une métropole multiculturelle et trilingue qui résoudrait ses problèmes économiques et sociaux par la promotion de l'anglais, l'acculturation et un statut de siège des principales institutions européennes et de quartier général de « multinationales ». Ce dernier projet, personnifié par le professeur Philippe Van Parijs, est foncièrement néolibéral et hostile à la langue et à la culture françaises : là est le véritable danger.

Cependant, ces idées, répétons-le, n'ont pas de relai politique véritable et n'exercent qu'une attraction superficielle auprès d'une majorité incertaine et attentiste, qui est désorientée par l'absence de projet cohérent et de rigueur dans la gestion des affaires publiques qui caractérise nos gouvernants.

Or, ce projet existe et il n'appartient qu'à nous de la faire vivre. La Ligue wallonne de la Région de Bruxelles l'a annoncé avec d'autres dans un manifeste publié en mars 2008 :

« Il n'est pas d'autre avenir pour la Région de Bruxelles (élargie aux communes de la périphérie dont les habitants le souhaitent) que dans son union étroite avec la Wallonie, sous la forme d'un État commun aux Wallons et aux Bruxellois, largement régionalisé pour respecter la personnalité de chacune de ses composantes. Cet État commun Wallonie-Bruxelles serait libre de développer et d'approfondir ses liens naturels avec la France. »

Jean-François GOOSSE

11 avril 2013

Opinions...

DIVISIONS, DISPERSIONS, INCOHÉRENCES...

Pendant que la NVA avance méthodiquement ses pions, le monde politique francophone se disperse dans l'incohérence teintée, selon, de naïveté ou de duperie, volant le véritable enjeu de la prochaine étape institutionnelle qui n'est pas la scission de la Belgique, comme le laisse entendre astucieusement ce monde politique, mais la flamandisation de Bruxelles.

Le rattachisme, une idée sympa ! Mais outre qu'elle n'est pas prônée par plus de 3 pour cent des électeurs, n'est pas à l'ordre du jour de cette étape, mais sa bannière amène ses protagonistes à se réfugier dans les surlendemain illusoire au détriment des combats urgents.

La fédération Wallonie-Bruxelles, autre avatar, est rejetée par 68 % des Bruxellois¹, qui préfèrent devenir une région indépendante, et n'est envisagée par les Wallons que dans leur indémodable nostalgie de la Belgique de Papa, formule dont une telle fédération leur apparaît un succédané.

La bravade de politiciens francophones proclamant que si les Flamands veulent leur indépendance, « qu'ils nous quittent et la Belgique se poursuivra sans eux » sonne faux ! On y retrouve les « madames (provisoi-

rement) NON », les « nous ne sommes pas demandeurs », les prétendument soucieux de « s'occuper des vrais problèmes des Belges », justifiant tout abandon et tous les lâcheurs de BHV assistant avec un sourire de Montoire à la sanction en grande pompe au Palais Royal de cette loi de malheur par le Souverain.

Plus grave, la réclamation d'une fédération Wallonie-Bruxelles donne une apparence d'équité et de légitimité à une démarche analogue du côté flamand, même si elle ne séduit que 6 % des Bruxellois. Qui n'est pas conscient que la progression simultanée des deux démarches aboutit à une cogestion de Bruxelles que Mme Milquet, sous l'éternel et fallacieux prétexte de sauver la Belgique, a déjà acceptée en préconisant pour Bruxelles « une coupole qui représente les forces politiques des institutions fédérales, régionales, communautaires et communales » (La Libre Belgique, 2.02.2013.) tout comme Madame Onkelinx qui, pour défendre la capitale, dit-elle, insiste sur « la nécessité de nous ouvrir plus encore aux Flamands de Bruxelles qui sont les oubliés de la Flandre (tout) en ancrant le caractère majoritairement francophone de Bruxelles avec une alliance forte avec les Wallons. » (La Libre Belgique, 07.02.2013.)²

Mesdames Milquet et Onkelinx, toutes deux vice-premiers ministres, ont déjà capitulé sur la prochaine étape devant les demandes flamandes et leurs bravades quant à la dernière étape, la scission de la Belgique, ne sont que diversion pour masquer une fois de plus leur décomposition dans l'avant-dernière étape.

ALORS...

Si aucun parti francophone ne se déclare partisan d'une 7^{ème} réforme institutionnelle dès 2014, l'unanimité se fait pour rallier le point de vue exprimé par M. Happart qu'il faut s'y préparer dès à présent.

« Depuis plusieurs années, les francophones cherchent désespérément la possibilité de s'entendre sur un programme institutionnel commun qui déboucherait sur une réorganisation de l'espace francophone. Ce faisant, ils pourraient plus facilement définir des balises, un programme, une vision francophone comme l'ont fait les Flamands au Vlaamse Raad en 1999. » (La Libre Belgique, 1^{er} février 2013.) Les laborieux travaux inachevés des partenaires francophones signataires des accords de la 6^{ème} révision institutionnelle s'efforçant toujours de déterminer quelles compé-

POLITIQUE

tences iraient vers les Communautés ou vers les Régions montrent que le débat Région-Communauté reste vif.

Se souvenir de l'impact déterminant produit à son époque par le RASSEMBLEMENT BRUXELLOIS devrait inspirer les protagonistes de formules hybrides déconnectées des sentiments des habitants et les amener à être wallons en Wallonie et bruxellois à Bruxelles, après avoir consenti (par faiblesse!!!) aux Flamands d'être chez eux en Flandre ...et beaucoup trop dans la Périphérie.

Le Ministre-Président Charles PICQUÉ, s'il déclare pour des raisons de cout préférer

une Fédération Wallonie-Bruxelles, dit voir dans le sondage du SOIR «*une volonté des Bruxellois d'assumer leur identité et de vouloir leur autonomie (...) Le premier choix de Bruxelles, c'est l'autonomie, mais cela n'empêche pas qu'ensuite [nous soulignons] on puisse créer une union avec la Wallonie pour mettre en commun des moyens, poursuivre des objectifs définis de commun accord. En clair, l'identité bruxelloise n'exclut pas des partenariats. [...] De toute façon, si le choix des Bruxellois reste l'autonomie, ils ne l'obtiendront que par une stratégie concertée avec les Wallons.*» (Le Soir, 23.03.2013)

Cela se traduit par une ligne directrice simple : tous les pouvoirs que les Flamands veulent déconcentrer sur la Flandre doivent l'être de même façon pour Bruxelles et pour la Wallonie, toutes deux autonomes.

Étienne DUVIEUSART

¹ Voir LE SOIR du 23 mars 2013.

² Les 10 % de Flamands de Bruxelles, les oubliés selon la dame, ont la quasi-parité au gouvernement de la Région Bruxelloise, le cinquième des députés, 35 % des emplois publics subordonnés, 50 % de ceux de direction et donnent droit à une prime de 300.000 € si l'on en prend un comme échevin dans une commune ; on se demande ce que l'imagination munichoise de Madame ONKELINX veut leur offrir de plus si ce n'est la flamandisation totale de Bruxelles que la NVA demande!

TINTIN EN HOLLANDE ET NICOLAS EN BELGIQUE

Ce 27 mars 2013, Nicolas Sarkozy, ex-président français, nous a fait l'honneur d'une courte visite à Bruxelles, pour renouveler un genre tombé en désuétude depuis le décès tragique du regretté Coluche (malgré toutes les controverses récentes, il nous a quand même légué "les restos du cœur belges"...) : celui de « la blague belge ».

Par le biais d'une décoration remise à Didier Reynders, c'est en fait, tout le peuple belge que M. Sarkozy entendait célébrer, pour son discernement fiscal, unique au monde (il a d'ailleurs été parfaitement clair à ce sujet, dans son allocution).

En effet, est-il possible de trouver un autre pays où les classes moyennes (les riches ne sont pas concernés) acceptent un des taux d'imposition les plus élevés, en échange de services publics de piètre qualité (une SNCB incapable de faire circuler des trains italiens (Fyra) et allemands (Siemens) alors qu'ils roulent ailleurs... les gsm, adsl et kilowattheure 15 à 40 % plus chers que chez les voisins, routes défoncées, etc...etc...), pour permettre à leurs riches voisins d'échapper à leur propre fiscalité nationale ?

Les Hollandais et les Allemands, oubliés dans le débat, restent en tête de liste pour profiter de cette générosité et pour s'en moquer au passage, comble de cynisme. On s'en rappellerait si nous n'étions pas ramenés systématiquement aux sempiternels "people" parisiens (Johnny, Gérard, on vous aime quand même...), par notre francophobie congénitale, alimentée dès notre

enfance par ceux qui y trouvent un intérêt et par certains professeurs d'histoire naïfs, qui essayent, par exemple, de nous faire croire, à l'aube du bicentenaire de la bataille de Waterloo, que la Belgique était du côté des « Alliés », en 1815 (!) ... alors qu'en principe, elle n'existait pas sauf sous les couleurs des Pays-Bas qui, d'autre part, curieux retournement de l'histoire, hébergent depuis peu, grâce au fraîchement décoré du jour, certaines ambassades belges ainsi que, dans leurs prisons ultra-modernes, des prisonniers belges (après le rattachement à l'Allemagne évoqué l'an dernier par le PS Magnette, voici une sorte de rattachement aux Pays-Bas, venue du MR...).

Cette impression d'acharnement sur nos voisins français (même les profiteurs anglais de notre fiscalité, sont oubliés...) est encore confirmée par les « blagues belges » du premier avril, complètement stupides, des seules chaînes TV d'informations belges disponibles chez nous : RTBF et Sarkozy en réfugié fiscal à Bruxelles et Gérard Depardieu en candidat à Néchin.... Pénible : la fiscalité belge ne fait plus rire que ceux qui en profitent et les journalistes!

Les Suisses, eux, ne sont pas les derniers à "rigoler", surtout depuis qu'ils ont "décoré" (décidément!) leurs responsables de Swissair, pour la "bonne blague belge" qu'ils ont faite aux contribuables belges, lors de la pathétique faillite de la Sabena.

Pour en revenir à la visite de M. Sarkozy, certaines personnes semblaient même

flattées par son hommage carrément explicite et pas du tout voilé, à cette fiscalité qui pourtant, si on dépasse le stade de la simple injustice, ne reflète pas l'image d'un État moderne du 21ème siècle, soucieux de mobiliser les forces vives de sa jeunesse dans le but d'affronter les difficultés à venir.

Stéphane DESSY
Webmaster, Uccle

Une fois n'est pas coutume mais le Wallon vigilant ne peut s'empêcher de féliciter Thierry Bodson, le leader de la FGTB wallonne qui vilipende le gouvernement wallon, coupable à ses yeux d'inertie politique. Alors que la sixième réforme de l'État arrive à grands pas avec ses transferts massifs de compétences, le gouvernement wallon, selon ses dires, ne fonctionne plus et ne se prépare guère à les accueillir. On se contente d'inviter des représentants de l'État fédéral et de les écouter avec pour seule réaction: «Houlà, c'est compliqué».

Heureusement qu'avec la création de la Région wallonne par la loi spéciale d'août 80, le monde politique s'était montré plus proactif. Que feront alors nos éminences si, comme on peut s'y attendre, Bart De Wever annonce, après les élections de 2014, la scission de l'État belge?

Le Wallon vigilant

81^e GALA DU FOLKLORE WALLON

Ce 17 mars 2013, les **Galas du Folklore wallon** n'ont pas failli à la tradition de qualité qui préside à la programmation de cette manifestation annuelle, maintenue contre vents et marées par un conseil d'administration animé d'une détermination inébranlable.

Pour l'ouverture, la **Caecilia** de Paliseul fit voyager le public à travers les musiques du soleil, dépaysement bienvenu en cette interminable fin d'hiver. Les habitués des galas connaissent la qualité de cette formation dont la moitié des musiciens ont moins de 30 ans et sont pour la plupart issus des académies de Bouillon et de Bertrix. On apprécia tout particulièrement la virtuosité des solistes.

La deuxième partie, littéraire, était confiée à l'association **Lès Scriveûs du Cente** et à l'orchestre **Woûrs dès Rayes** (Hors des rails). Le président des **Scriveûs du Cente** est Christian Quinet nous a si souvent ravi les lecteurs de « 4 millions 7 » avec ses « *Trois petits mots en wallon du Centre* ». Cette association littéraire wallonne, fondée en 1945 par Floribert Deprêtre, groupe des poètes et littérateurs dialectaux, forts d'une tradition riche, mais en phase avec la vie moderne. Le cercle a intégré vers 1950 une autre association dialectale « *El Mouchon d'Aunia* », qui en devenue depuis lors l'organe de publication. L'association propose des cabarets, des conférences et participe à divers salons et foires du livre. Elle a également traduit en wallon du Centre un album de Tintin « *Les bijoux de la Castafiore* ».

Woûrs dès Rayes est un orchestre wallon de quatre musiciens, formé en 2004 par trois membres des **Scriveûs du Cente**. Il présente des reprises de chansons anciennes modernisées, mais principalement des chansons personnelles avec une préférence pour le blues et le style cajun, propre à la Louisiane.

Le programme était présenté, avec le talent qu'on lui connaît, par Léonce Wapelhorst qui interpréta au final le « *Chant des Wallons* ».

M.-C. D.

AU REVOIR, FACTEUR

Un livre de Jules Boulard, aux éditions Weyrich

Autrefois... Voilà qu'il se met déjà à penser à tous ses cheminements de maison en maison comme s'il s'agissait d'un passé lointain, alors qu'en vérité le temps n'en est pas encore révolu.

Il pourrait d'ailleurs s'accrocher... Il en a le droit. Autrefois donc – puisque c'est sur ce mot que la phrase se vrille dans son crâne – il se serait arrêté à côté de la boulangerie, sur le pas de la porte du fournil, devant Joseph au tablier plein de farine, en chemise, manches retroussées quoiqu'en décembre, heureux de savourer une gitane en attendant de défourner la première cuisson de la journée. Ils auraient épilogué sur le temps, le travail d'avant-guerre, les dernières nouvelles. Il se serait appliqué à faire une énorme provision des parfums enivrants du pain chaud, pimentés des odeurs du feu de bois qui conçoit, élabore, recrée son miracle quotidien et généreux sous la sole.

Il voudrait être feu de bois. Puis, quelques tours de roue plus loin, un puissant coup de pédale l'aurait amené au pied de ce qu'il nomme en riant son « calvaire ». La deu-



xième station de son chemin de croix... Un Golgotha ou, plutôt, un enfer de tentations, le lundi du diable, à hauteur de l'arrière-boutique du boucher, lorsque fuyant les cuisines par le soupirail entrouvert, s'échappent les bouquets odorants, les vertigineuses saveurs des cochonnailles charcutières, provocantes, séduisantes, troublantes à en damner de gourmandise le plus convaincu

des mahométans. La vie des jours anciens était judicieusement faite, tissée serrée, solide, sur mesure d'homme. Récompense après l'effort : après son avent, son carême et son ramadan, le sourire de l'ange au seuil de la cathédrale des gens simples, le cabaret de Perrine, *Au Bon coin*.

Après une belle carrière dans l'enseignement, **Jules Boulard**, licencié en philologie romane, membre de la Ligue wallonne, se plaît ainsi à servir à la fois la langue française qu'il vénère et l'Ardenne qui l'inspire. Auteur de contes et de nouvelles, il est également membre de la Société des Poètes français par laquelle plusieurs textes poétiques ont été couronnés.

La revue « *Francophonie vivante* », organe de l'Association Charles Plisnier, « voit rouge » ce trimestre. Le numéro de mars 2013 consacre un important dossier à la couleur rouge. « *Dès que l'on lit ou l'on entend le mot ROUGE, écrit la présidente Marie-Ange Bernard dans l'éditorial, il traverse nos pensées et notre mémoire avec une vivacité singulière : ce rouge-là qui rayonne dans telle fête de Dufy, l'éclat du Cheval rouge de Chagall, les étoffes qui drapent les vierges de Van Eyck. De la pourpre cardinalice à l'étoile rouge soviétique, des lèvres au sang.* »

On y lira le rouge dans tous ses états : à travers le domaine de la chanson dans un article très documenté de Michel Voiturier, un parcours espagnol sous la plume de Robert Massart, une déchirante nouvelle d'Isabelle Fable évoquant l'excision, la bataille d'Hernani par Marie-Agnès Hoffmans ; les valeurs symboliques de cette couleur sont relevées par Dominique Lysse. Différentes œuvres 'peintes en rouge' sont recensées : *Les steppes rouges* d'Isabelle Bielecki ou *Les pages rouges* de Françoise Lison-Leroy.

La couverture porte la flamboyante image d'un « cardinal rouge » photographié au Québec. Cet oiseau, note avec humour la rédaction, ne participe jamais à un conclave !

La revue « *Plumes et pinceaux* », organe de **Arts et Poésie** publie son n° 121 (mars 2013).

« Arts et Poésie » défend la langue française et aide à promouvoir le développement de l'art pictural, sculptural et poétique. L'association peut s'intéresser et prêter son concours à toute activité similaire à

ses objectifs. « **Plumes et pinceaux** » sert de lien entre tous les membres et les tient au courant de ses différentes activités auxquelles ils sont invités à participer.

L'association s'abstient de toute activité politique, philosophique et religieuse.

Contact : Nelly HOSTELAERT,
rue du Temple 39 7331 Baudour.

EN FRANÇAIS S'IL VOUS PLAÎT!

« ON N'EST PAS COUCHÉ »... DEVANT L'ANGLAIS!

Extraits d'un communiqué de L'Association Francophonie Avenir (A.FR.AV).

« À l'heure où la langue anglaise est en train de coloniser notre pays, au point, comme le dit le philosophe, professeur d'université et académicien Michel Serres, qu'il y a aujourd'hui plus de mots anglais sur les murs de Paris, qu'il n'y avait de mots allemands sous l'occupation nazie... »

À l'heure où le ministre Peillon vient de mettre l'enseignement de l'anglais obligatoire dès le CP...

À l'heure où la ministre Fioraso projette d'occire la loi Toubon-Tasca pour que l'on puisse enseigner EN anglais dans nos universités...

À l'heure où le ministre Montebourg nous parle de « Made in France » pour nous dire en anglais (!) d'acheter français...

... il serait temps que nous réagissions avant que nous perdions notre souveraineté linguistique, seule garantie dans le monde actuel, de sauver notre âme et notre identité francophones.

Notre association traite actuellement plusieurs dizaines de dossiers dénonçant l'anglomanie qui sévit partout dans notre pays.

Pour vous donner un exemple très concret de l'anglicisation qui nous mine, permettez-nous de vous parler d'un dossier qui nous a particulièrement heurtés, c'est celui concernant Laurent Ruquier, présentateur et animateur sur France 2, une chaîne de la télévision du service public. En effet, Laurent

Ruquier, dans son émission du samedi soir, "On n'est pas couché", à la rubrique "le flop ten", emploie, sans se gêner le moins du monde, le mot anglais "TEN" en lieu et place du mot français "DIX".

Pourtant, en France et en Francophonie, après "NEUF", il y a "DIX" et non "TEN", cela paraît une évidence, alors pourquoi Laurent Ruquier emploie-t-il le mot anglais "TEN"? De plus, comment se fait-il qu'il puisse utiliser ce terme en toute impunité, alors que selon l'article 39 de la Charte de France télévisions, les termes étrangers sont pros crits sur le service public de l'audiovisuel, lorsqu'ils possèdent un équivalent français?

Pourquoi MM. Boyon, Schrameck, Pflimlin, Réveillon, Gélinet, tous chargés à leur niveau de faire appliquer la Charte de France télévisions et à qui nous avons écrit pour leur demander d'intervenir dans cette affaire, ne semblent pas capables d'aller voir M. Ruquier pour lui dire de changer son "TEN" en "DIX"? [...]

Résistons, n'acceptons pas la défaite et soyons des indignés linguistiques, comme l'a dit le président Abdou Diouf, lors du premier Forum mondial de la langue française qui s'est tenu à Québec en juillet 2012. Oui, battons-nous pour la langue française, car, comme le proclamait l'universitaire et patriote québécois, Pierre Bourgault: « Quand nous défendons le français chez nous, ce sont toutes les langues du monde que nous défendons contre l'hégémonie d'une seule ». [...]

L'Association Francophonie Avenir (A.FR.AV) publie une revue trimestrielle « Fraterniphonie » qui relaie souvent des articles publiés dans nos colonnes. La Ligue wallonne de la Région de Bruxelles est heureuse de présenter ci-dessous les objectifs de cette association amie. La situation dénoncée par l'A.FR.AV est particulièrement cruciale à Bruxelles où l'emploi de l'anglais - un anglais basique, rudimentaire et mercantile - sert trop souvent à résoudre le problème du choix entre français et néerlandais ou à éviter l'affichage bilingue.

Objectifs de l'A.FR.AV

Affirmer, face à la mondialisation de l'économie et des échanges transnationaux, notre exception linguistique francophone, et par delà même, affirmer le droit aux grandes langues internationales d'exister face à l'anglais, uniformisateur de vie et de pensée.

Fraterniser avec les peuples du monde entier qui parlent français, cela sans a priori de races, de religions ou de niveaux de vie et développer le concept de francophonie pour sensibiliser les Français au fait que leur langue est présente sur les cinq continents, qu'ils l'ont en partage avec plus de 55 pays et qu'ainsi le français peut encore jouer un rôle de grande langue internationale dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Résister culturellement et linguistiquement en défendant, bec et ongle, la langue française face à l'hégémonie de la langue anglaise en France, en Europe et dans le monde.

Afficher notre détermination en disant, haut et fort, que notre combat n'est rien d'autre que le combat pour la Liberté, la liberté de ne pas être obligé de parler anglais en France, en Europe et dans le monde pour vivre, travailler et prospérer.

Voir et étudier toutes les possibilités pour amoindrir l'influence de l'anglais, et lutter, d'une manière générale, contre toute langue qui tendrait à globaliser le monde.

Contact : Parc Louis Riel
2811 chemin de Saint-Paul 30129 Manduel France
Site internet : www.francophonie-avenir.com

Association Charles Plisnier

Les fondateurs de l'association Charles Plisnier, association sans but lucratif créée en 1954, ont choisi de prendre le nom de cet écrivain belge (1896-1952) qui fut un ardent défenseur de la langue et de la culture françaises. Poète, romancier, nouvelliste et essayiste de réputation internationale, Charles Plisnier a aussi été le premier écrivain de nationalité non française à obtenir le prix Goncourt.

L'association Charles Plisnier a pour objet la **défense et l'illustration de la langue et de la culture françaises**. Elle consacre l'essentiel de ses efforts à la **promotion du français** et

à la diffusion de la vie culturelle de la francophonie. Elle publie une **revue** trimestrielle, *Francophonie vivante*, qui traite de langue, de littérature et de beaux-arts, de traditions populaires, se fait l'écho des manifestations culturelles de la francophonie, propose des comptes rendus de colloques, d'expositions, d'ouvrages de langue et d'œuvres littéraires (64 pages par numéro). Elle œuvre aussi pour la diversité culturelle et linguistique.

Contact : Marie-Ange Bernard, présidente :
rue de Harlue 1 5310 Eghezée
Courriel : m.a.bernard@skynet.be

EN FRANÇAIS S'IL VOUS PLAÎT!

L'ATTRACTIVITÉ UNIVERSITAIRE DE LA FRANCE EN QUESTION : L'ANGLAIS, PLANCHE DE SALUT ? DEUX PROJETS DE LOI, MÊME PHILOSOPHIE

C'est en effet ce qui ressort à la lecture de l'article 6 de la proposition de loi sur l'attractivité de l'université française (Dominique Gillot) ainsi que de l'article 2 du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche (Ministre Geneviève Fioraso). Chercheurs, universitaires, syndicats, journalistes, associations sont mobilisés depuis le mois février 2013 autour de ces textes qui sont loin de faire l'unanimité.

La proposition de loi « Gillot » est motivée par la contribution qu'apporte l'enseignement supérieur à la politique d'influence de la France, de ses idées, de sa langue et de ses valeurs. Rien de plus justifié dans le monde ouvert et compétitif où nous vivons.

Pourtant, l'article 6 contredit cette déclaration puisqu'il vise à autoriser les établissements d'enseignement supérieur à organiser les enseignements, examens, et concours, ainsi que thèses et mémoires dans une langue autre que le français. Doux euphémisme. Il s'agit bien sûr de l'anglais.

Nombreux sont les établissements d'enseignement supérieur qui proposent déjà des masters en anglais, croyant qu'ainsi ils augmentent leur attractivité alors que, le plus souvent, ils ne font que délivrer des enseignements et des diplômes de médiocre qualité. Les étudiants étrangers « de qualité » ne s'y trompent pas. S'ils veulent étudier en anglais, ils préféreront tout simplement l'original à la copie. Ils iront en priorité vers les universités anglo-saxonnes.

Le monde a changé, certes, les échanges universitaires se sont intensifiés et l'anglais joue un rôle de premier plan dans la recherche et l'économie, mais faut-il pour autant confondre la nécessité de connaître les langues étrangères et en particulier l'anglais et la tendance irrésistible des élites françaises de remplacer le français par l'anglais ? Effet de mimétisme avec l'Allemagne, l'Italie ou les pays scandinaves ? Lequel de ces pays possède comme la France, le partage de sa langue avec 220 millions de personnes sur les cinq continents ?

Les étudiants d'Afrique du Nord et de l'Ouest seront-ils obligés d'aller au Québec pour étudier en français ? Ils sont déjà nombreux à avoir fait ce choix, pas seulement pour une question de visa mais pour la langue et la qualité des formations.

Comme l'explique Michel Serres, une langue doit pouvoir tout dire, sinon elle est promise à la disparition et chacun sait que 80 % des langues du monde auront disparu avant la fin de ce siècle. La généralisation de l'offre d'enseignements en anglais, la suppression des revues scientifiques en français ne seront pas sans conséquences. Le message envoyé ainsi au monde francophone est consternant et les 220 millions de francophones du monde ont des raisons d'être consternés.

*Extrait du blog de Claire Goyer, présidente de Diversité linguistique et Langue française (D.L.F.)
16 mars 2013*

Le coin des amis

Les amis du pays de Chiny

"La confrérie St Arnoul du Comté de Chiny, sera présente le **dimanche 5 mai** prochain, à partir de 10 heures du matin sur le site de l'avenue de Tervueren (Rond-point Montgomery) avec ses produits de bouche, à savoir la bière « La Hotteuse » brassée à l'occasion du millénaire de la ville de Chiny et le célèbre Pâté gaumais et autres charcuteries. Invitation cordiale à toutes et à tous. Secrétariat et correspondance : rue du Melkriek 115 1180 Bruxelles Tél. 02.332.20.10

Les Tournaisiens de Bruxelles sont là

Samedi 11 mai 2013: Gala tournaisien en la Salle des Fêtes de Berchen-Sainte-Agathe, avenue du Roi Albert 1082 Bruxelles
Renseignements et réservation : Marie-Rose Lixon, rue du Onze novembre 21 bte 12 7090 Braine-le-Comte
Tél. 067.55.52.74 ou 0475.645.192

Cercle royal borain

Samedi 1^{er} juin: Excursion.
Renseignements : Fernand Rossignol Tél. 02.673.25.07

Centre Albert Marinus

Dimanche 5 mai et mercredi 8 mai à 14 h : visite guidée de l'exposition La Maison des vivants au musée juif de Belgique, 21 rue des Minimes.
Dimanche 23 juin et mercredi 26 juin à 14 h : visite guidée de l'exposition Ommegang. Coudenberg 1000 Bruxelles (entrée par le musée BELvue).
Le Centre Albert Marinus a été créé, en 1980, en l'honneur d'Albert Marinus, sociologue, folkloriste et humaniste de réputation internationale.

En tant qu'association sans but lucratif, il poursuit un triple but scientifique : • la sauvegarde et la diffusion des écrits d'Albert Marinus • la poursuite de la recherche folklorique et sociologique selon ses conceptions en encourageant ou en développant des études de folklore et de vie populaire • la sensibilisation du public au folklore, aux arts et traditions populaires en tant que patrimoine culturel, mais aussi outil de connaissance et de réflexion sur la vie sociale
Renseignements et réservations : 02.762.62.14
Centre Albert Marinus rue de la Charrette 40 1200 Bruxelles.
Courriel : info@albertmarinus.org

"4 Millions 7" applique les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française et approuvées par l'Académie française

LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES ASBL
NOTRE JOURNAL "4 Millions 7"
Adhésion : 12 € par an, 20 € pour l'étranger (10 numéros) à verser au compte IBAN BE62145053903161 BIC GEBABEBB de Ligue Wallonne 1000 Bruxelles

Éditrice responsable : Marie-Claire Daloz-Williquet, présidente
Avenue du Onze Novembre, 28, - Bte 2 - 1040 Bruxelles
mcdaloz@skynet.be
ISSN 2033-740X
Toute contribution au fonds de combat est bienvenue
Les articles signés n'engagent que leur auteur